

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec), J1K 2Y3



BILAN DE LA PRESIDENCE

2016-2017

Le comité consultatif des services aux ÉHDAA

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son AGA le 3 octobre 2016 suivi de 6 rencontres durant l'année scolaire 2016-2017 s'échelonnant du mois de novembre 2016 au mois de juin 2017.

- 7 novembre 2016
- 6 février 2017
- 27 mars 2017
- 24 avril 2017
- 1 mai 2017
- 5 juin 2017

Une rencontre extraordinaire supplémentaire s'est tenue le 23 janvier 2017 pour la formation des nouveaux membres-parents.

Les mandats et les priorités suivants ont guidé les activités du CCSEHDAA :

Mandats

- Donner son avis à la commission scolaire (CS) sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) ;
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et à la CS sur l'affectation des ressources financières pour les services aux ÉHDAA ;
- Donner son avis à la CS sur son plan d'engagement vers la réussite ;
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis à la CS sur l'application du plan d'intervention d'un ÉHDAA.

Objets de travail et préoccupations prioritaires

Les objets de travail sélectionnés en fonction des sujets traités antérieurement (en cours ou en suspend) et de la liste de préoccupations des membres-parents du CCSEHDAA pour l'année 2016-2017 étaient les suivants :

- Finalisation du sondage sur la démarche du plan d'intervention (PI) au secondaire.
- Clarification des étapes Pré-PI.
- Rédaction d'un guide de préparation du parent au PI.
- Instauration d'un système de réseautage en lien avec les ÉHDAA.
- Révision des « Règles de Régie Internes (RRI) » du CCSEHDAA.
- Vérification de l'application du modèle de réponse à l'intervention (RAI) sur le terrain et progression des ÉHDAA.
- Rédaction d'un document d'information sur la structure de la CSRS et les services d'adaptation scolaire.

Autres préoccupations sélectionnées :

- Budget de la CSRS pour les ressources affectées aux services aux ÉHDAA.
- Présence des parents aux guichets d'évaluation.
- Motivation des ÉHDAA (vocations et anglais intensif).
- Formation des intervenants.
- Disparité des services entre les écoles.

Au cours de l'année, le CCSEHDAA a traité les dossiers suivants :

Les priorités et préoccupations ci-haut mentionnées étant trop nombreuses pour être toutes traitées en une année, les objets de travail suivants ont été sélectionnés pour l'année 2016-2017.

- Formation des nouveaux membres-parents ;
- Présentation des demandes de révision relatives aux services aux ÉHDAA en 2015-2016 (statistiques seulement) ;
- Rédaction d'un guide d'explication des services aux élèves en difficulté s'adressant aux parents des élèves n'ayant pas de plan d'intervention (PI) ;
- Rédaction d'un guide s'adressant aux parents d'élèves avec un PI ;
- Finalisation des recommandations pour le sondage sur la démarche du plan d'intervention au secondaire ;
- Présentation des ressources financières affectées aux ÉHDAA ;
- Consultation au sujet du plan d'effectifs 2017-2018 (recommandation des membres-parents du CCSEHDAA en annexe).

Recommandations du CCSEHDAA en 2016-2017 :

Sondage PI

Recommandations : Un document regroupant les recommandations du CCSEHDAA pour la rédaction du sondage sur la démarche du plan d'intervention (PI) au secondaire a été adopté et transmis au Service des ressources éducatives.

Mandat : Le Service des Ressources Éducatives a été mandaté pour rédiger le sondage. Ce dernier devrait commencer à circuler en 2017-2018.

Plans d'effectif 2017-2018

Recommandation en annexe.

Guides (PI)

Mandat : Le Service des Ressources Éducatives a été mandaté pour rédiger :

- Le guide d'explication des services aux élèves en difficulté s'adressant aux parents des élèves n'ayant pas de plan d'intervention (PI).
- Le Guide s'adressant aux parents d'élèves avec un PI.

Ces guides devraient être déposés d'ici à la fin de l'année.

Représentation du CCSEHDAA sur les comités du conseil des commissaires.

Mandat : La commissaire-parent EHDAA a été mandatée de présenter une résolution réclamant une représentation des parents d'EHDAA sur certains comités du conseil des commissaires au même titre que les représentants du comité de parents. Les comités sélectionnés sont :

- Comité des affaires éducatives ;
- Comité des ressources humaines ;
- Comité du suivi du plan stratégique et convention de partenariat*.

Préoccupations reportées :

• Modèle pédagogique de « Réponse à l'intervention » et Progression EHDAA.

- Vérification des proportions du modèle RAI utilisé. Sont-ils représentatifs de la réalité (80%, 15%, 5%) ;
- Statistiques en termes de service rendu vs services sollicités (par les parents ou par les enseignants) ;
- Quelle proportion d'élèves répondent réellement à l'intervention ?
- Qu'est-ce qui mobilise principalement les services en orthopédagogie au primaire ?

• Motivation des ÉHDAA (vocations et anglais intensif).

Les élèves avec diagnostic qui veulent poursuivre au secondaire dans des vocations particulières mais n'ont pas la note requise pour l'admission sont pénalisés par leur handicap sur le plan de la motivation. Peut-on mettre en place des mesures particulières pour les motiver eux aussi ?

Questionnement par rapport à l'anglais intensif obligatoire pour tous dans certaines écoles vs capacités de certains ÉHDAA.

- **Mécanismes de communication.**

Plan de communication bidirectionnel passant par tous les paliers concernés qui soit clair, efficace, rigoureux et vérifiable.

- **Formation des intervenants.**

Formation des intervenants sur le TSA, le TDAH et l'utilisation des logiciels de communication ou d'appoint (ex. : Word Q, Antidot...). Il semble y avoir un manque de formation pour pouvoir offrir un service adéquat aux ÉHDAA intégrés en classe régulière (trop peu et souvent trop tard).

- **Disparité des services entre les écoles.**

- **Rédaction d'un document d'information sur la structure de la CSRS et les services d'adaptation scolaire ;**

- **Révision des « Règles de Régies Internes » du CCSEHDAA**

Autres dossiers relatifs aux ÉHDAA travaillés (en cours ou en attente) au conseil des commissaires.

- **Nouveau plan d'engagement vers la réussite de la CSRS.**
- **Suite aux discussions en séance de travail du conseil des commissaires concernant le renouvellement du contrat du protecteur de l'élève, :**
 - **Obtention de l'obligation de transmettre au plaignant une communication écrite faisant état de la décision du protecteur de l'élève. La possibilité d'autres recours en cas d'insatisfaction devra y être mentionnée ;**
 - **Obtention de la révision du processus de plainte.**

- **Présence des parents aux guichets d'orientation.**

- **Plan d'intervention.**

Le PI qui devrait normalement être axé sur les besoins de l'élève semble parfois être plutôt utilisé comme outil de gestion des ressources nuisant ainsi à l'obtention desdites ressources auprès du ministère.

- **Transferts administratifs.**

Demande de modification des critères pour tenir compte des besoins des élèves plus vulnérables au manque de stabilité.

Dossiers à suivre de près en 2017-2018 :

- Sondage sur la démarche du plan d'intervention (PI) au secondaire.
- Finalisation et distribution des 2 guides.
- Instauration d'un système de réseautage en lien avec les ÉHDAA.
- Place des parents aux guichets d'orientation.
- RAI (Au cour de l'année scolaire 2016-2017, la CSRS a effectué un recensement et une analyse de ses pratiques pédagogiques. Possible modification des pratiques pédagogiques à suivre.)
- Révision du processus de plainte.
- Représentation du CCSEHDAA sur les comités du conseil des commissaires.
- Révision de la politique de l'adaptation scolaire de la CSRS.
- École publique alternative en lien avec « Dysphasie Estrie »
- Robot Nao (Les critères de la subvention ont été modifiés. Le dossier est en attente).
- Budget de la CSRS pour les ressources affectées aux services aux ÉHDAA

Dossiers chauds :

Plan d'action TSA :

Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) a publié en mars 2017 son « **Plan d'action sur le TSA 2017-2022** ». Impacts probables sur l'éducation. Dossier à suivre.

Consultation publique sur la réussite éducative

À l'automne 2016, le ministère a mené une vaste consultation publique sur la réussite éducative s'appuyant sur les valeurs fondatrices du système éducatif québécois, soit **l'universalité, l'accessibilité et l'équité**.

Ces consultations ont permis de faire émerger de larges consensus dont plusieurs concernent directement les EHDAA :

- L'intervention précoce et la prévention;
- Les transitions harmonieuses entre les différents milieux éducatifs et ordres d'enseignement;
- La nécessité de repenser le financement, de réduire les délais et d'assurer la continuité des services dans le soutien aux EHDAA;
- Les compétences en numératie et en littératie;
- La valorisation de l'éducation, de la qualité de l'enseignement et de la profession enseignante pour mobiliser tous les acteurs et partenaires autour de la réussite éducative des jeunes et des adultes;
- L'importance du soutien et de l'accompagnement des parents auprès de leur enfant;
- La collaboration et la concertation de l'ensemble des intervenants qui font partie de l'environnement de l'enfant, de l'élève, du service de garde éducatif à l'enfance et de l'école.

Nouvelle politique de la réussite éducative :

Une vision commune

Des milieux éducatifs inclusifs, centrés sur la réussite de tous, soutenus par leur communauté, qui, ensemble, forment des citoyens compétents, créatifs, responsables, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

7 Grands objectifs associés à la vision

- La diplomation et la qualification ;
- L'équité ;
- La prévention ;
- La maîtrise de la langue ;
- Le cheminement scolaire ;
- Le milieu de vie.

8 enjeux séparés en 3 axes

- **Axe 1 : L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous ;**
 - Enjeu 1 : Des interventions précoces, rapides et continues ;
 - Enjeu 2 : Des fondations et des parcours pour apprendre tout au long de la vie ;
 - Enjeu 3 : Une adaptation à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires.
- **Axe 2 : Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite ;**
 - Enjeu 4 : Des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité ;
 - Enjeu 5 : Un environnement inclusif, sain, sécuritaire, stimulant et créatif ;
 - Enjeu 6 : Des ressources et des infrastructures de qualité et prêtes pour l'avenir.
- **Axe 3 : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite.**
 - Enjeu 7 : Un engagement parental mieux soutenu ;
 - Enjeu 8 : Un appui concerté de la communauté.

Projet de loi 105

Le [projet de loi n° 105](#) qui succède au projet de loi no 86 reprend plusieurs de ses principes et orientations. En effet, le nouveau projet préconise une révision de l'organisation et de la gouvernance des commissions scolaires et propose de nombreux changements. Parmi ceux-ci, certains sont d'intérêt pour les personnes handicapées et leurs parents, que ce soit à l'égard du commissaire représentant les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), du comité consultatif des services aux EHDAA ou du plan d'intervention.

- Obtention du droit de vote pour les commissaires-parents.
- Ajout d'un mandat au CCSEHDAA :
« Donner son avis à la commission scolaire sur son plan d'engagement vers la réussite ».
- Obligation d'indiquer au PI, la possibilité de recourir à la procédure d'examen des plaintes de la commission scolaire en cas d'insatisfaction du parent ou de l'élève.

Formations offertes aux membres du comité en 2016-2017

Forum de parents EHDAА (FPEHDAА) de la FCPQ

Date : 8 février 2017

Programme de la journée :

- Atelier sur le cheminement scolaire.
- Échange avec madame Johanne Magloire, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Cette activité portait spécifiquement sur les accommodements raisonnables et l'inclusion scolaire.
- Asemblée de fondation de la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec

Malheureusement, aucun membre-parent du comité n'a pu se libérer cette année.

Journée Parents offerte par TDAH Estrie et AQED

Date : 1^{er} avril 2017

Thèmes abordés :

- L'estime de soi
- Mieux aider les enfants avec un TDC. La technologie au service des apprentissages.
- Le plan d'intervention
- Enjeux du TDC et du TDA/H à la vie adulte

Présente : Marie-Claude Dupuis

Congrès annuel de la FCPQ

Date : 3 juin 2017

Cette année, le congrès annuel de la FCPQ a eu lieu sous la forme d'un colloque sous le thème « Le projet éducatif, au cœur de la communauté ».

Présente : Marie-Claude Dupuis

Merci à tous les membres qui assistent
aux rencontres du comité consultatif des services aux EHDAА
et qui participent activement aux discussions et à la transmission de l'information
dans leurs milieux.

Votre implication est essentielle !

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2017.

Marie-Claude Dupuis
Présidente CCSEHDAА